

Postulat : Création d'un fond énergétique

Madame la Présidente,

Le 14 mars 2014 le Conseil Communal a voté favorablement un préavis proposé par la Municipalité au sujet d'une Charte énergétique. Cette charte proposait d'avoir une politique énergétique et climatique durable pour la commune de Founex.

Ce programme politique cherche à réduire l'empreinte environnementale et les émissions de CO₂ sur l'ensemble du territoire de Founex. On sait que la consommation énergétique des bâtiments est l'une des causes principales de notre empreinte environnementale. Ainsi cette charte propose deux axes principaux pour réduire notre impact.

Le premier axe vise à avoir une gestion plus respectueuse et plus durable de l'énergie en favorisant une gestion plus rationnelle et favorisant une meilleure efficacité énergétique. Le deuxième axe vise à promouvoir la production et l'usage des énergies renouvelables.

Cette charte énergétique souhaite que Founex puisse remplir les objectifs du label *Cité de l'énergie*. Ce label propose un panel de 87 actions concrètes afin d'accomplir une gestion durable de notre énergie.

Une de ces propositions est la création d'un **fond énergétique communal** pour encourager l'efficacité énergétique ainsi qu'à l'utilisation des énergies renouvelables chez les privés. Ainsi, nous proposons à la Municipalité la création de ce **fond énergétique communal**, doté de 100'000 CHF, pour subventionner quatre types de mesures qui ne sont pas forcément prises en compte par le Canton de Vaud ou la Confédération :

- 1) Une aide pour le remplacement des fenêtres qui sont souvent un point critique en termes de pertes énergétiques
- 2) Une aide pour financer l'analyse énergétique CECB (Certificat Energétique Cantonal des Bâtiments) des biens immobiliers
- 3) Une sensibilisation sur l'efficacité énergétique au quotidien (passant par des ateliers ou la promotion de pratiques durables)
- 4) Une aide communale en complément aux subventions cantonales existantes

Ce fond disposerait d'un règlement précisant les formalités administratives, les conditions d'octrois et l'aide maximale offerte par la commune de Founex à la réalisation de chaque projet.

En vous souhaitant bonne réception du présent postulat, nous vous adressons, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers nos plus sincères salutations.

Mathieu Farine & Thomas Morisod

Founex, 28 mai 2018